

VILLE DE VITRY SUR SEINE
Liste des pièces justificatives à fournir pour le
QUOTIENT FAMILIAL
de l'année scolaire 2011/2012

Madame, Monsieur,

Deux préoccupations nous animent : assurer à la population des services de qualité, maintenir ces services à la portée de tous par un barème de tarifs en rapport avec les ressources des familles.

Pour nous permettre de calculer les tarifs adaptés à votre situation, il est indispensable de nous retourner la fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée : **URGENT**.

Service des Affaires Familiales (☎ 01.46.82.84.14)

Hôtel de Ville – 2 avenue Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine - zone verte – niveau O
Du lundi au vendredi : de 8 H 30 à 11 H 50 et de 13 H 30 à 17 H 50
Le samedi matin de 8 H 30 à 11 H 50

Les renseignements que vous nous communiquerez seront utilisés pour toutes les activités de l'année scolaire 2011/2012 (restaurant scolaire, centres de loisirs maternels et primaires, vacances, classes d'environnement, etc...) *ainsi que pour l'attribution de la bourse communale*, limitant ainsi les démarches des familles. **Si vous ne participez plus aux activités, veuillez nous l'indiquer afin que nous puissions effectuer la radiation de votre dossier.**

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire de Vitry-sur-Seine

Joindre à votre envoi les pièces justificatives

- . Feuilles de salaires des trois derniers mois de toutes personnes vivant au foyer (et/ou notification Assedic ou maladie, talons de pensions ou retraite) ;
- . Feuille d'imposition 2009 reçue en 2010 (**OBLIGATOIRE**). Page recto-verso avec les ressources et le nom.
Pour les personnes vivant seules avec leur(s) enfant(s) la case « cas particulier » doit être complétée par un « T » ;
- . Attestation récente des prestations versées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont A.P.L. ou Allocation Logement. Une borne est à votre disposition à la CAF de VITRY – 4 allée du Petit Tonneau.
- . Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement récent (moins de trois mois) ;
- . Echéancier en cas d'achat (résidence principale uniquement) ;
- . Relevé du chiffre d'affaires pour artisan, commerçant, profession libérale (statut de la société, bilan, Kbis) ;
- . Pension alimentaire ou allocation soutien familial. Dans le cas de non-versement, fournir tout justificatif ;
- . Jugement de divorce (page avec le nom des parents et des enfants et le montant de la pension).

Rappel : En sont dispensées les familles dont le quotient est plus de 1001 et qui attestent accepter le plein tarif sur l'imprimé quotient.

IMPORTANT

La révision du quotient n'est pas systématique.
Sans une demande de renouvellement
LE TARIF MAXIMUM vous serait automatiquement affecté.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Vitry-sur-Seine





Ville de Vitry-sur-Seine
QUOTIENT FAMILIAL année scolaire 2011/2012
Dossier à compléter et à retourner obligatoirement (si activité)

N° DOSSIER S.A.F. :

QUOTIENT FAMILIAL EN COURS :

N° allocataire CAF :

VOUS :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

94400 VITRY-SUR-SEINE

DATE ET LIEU DE NAISSANCE A :

TELEPHONE DOMICILE : ----- TELEPHONE PORTABLE : -----

TELEPHONE EMPLOYEUR : -----

PROFESSION :

Nom et adresse de l'employeur :

SITUATION FAMILIALE : CELIBATAIRE MARIE(E) UNION LIBRE PACSÉ(E)

DIVORCE (E) SEPARÉ(E) VEUF (VE)

DATE DU DIVORCE : --/--/--/-- SEPARÉ depuis le : --/--/--/--

VOTRE CONJOINT : NOM (de Jeune Fille) et PRENOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : à Tél. portable -----

PROFESSION : TELEPHONE EMPLOYEUR : -----

Nom et adresse de l'employeur :

ENFANTS SCOLARISÉS À CHARGE OU EN BAS ÂGE :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	ÉCOLE (nom de l'école** - ville) *

* si demande de prise en charge repas pour enfants scolarisés hors commune, cocher la case :

** A compléter obligatoirement

Le plein tarif est à partir de 1001, Si vous l'acceptez, ne pas joindre de documents et cocher la case :

Vitry-sur-Seine, le

signature

NE PAS REMPLIR – CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

A – RESSOURCES

ANNUELLES

MENSUELLES

SALAIRES DES TROIS DERNIERS MOIS ou indemnités ASSEDIC :

VOUS : _____/_____/_____

CUMUL IMPOSABLE DU MOIS DE :

CONJOINT : _____/_____/_____

CUMUL IMPOSABLE DU MOIS DE :

PRESTATIONS FAMILIALES :

A.F. C.F. P.A.J.E. CLCA A.S.F. A.P.I. A.P.L. A.A.H. R.S.A.
(RMI)

TOTAL

AUTRES REVENUS : (loyers perçus, pension veuvage, etc...)

PENSION ALIMENTAIRE REÇUE :

PENSION(S) ou RETRAITE(S) :

B – DÉDUCTIONS OU CHARGES :

LOYER PRINCIPAL

FORFAIT PROPRIETAIRE (type F 1 - 2 - 3 - 4 ou)

PENSION ALIMENTAIRE VERSÉE :

FRAIS DE GARDE :

IMPOTS A PAYER (mensuel)

M. :

Mme :

C- IMPOTS DECLARÉS EN 2010

VOUS : _____ : 12 = _____

CONJOINT : _____ : 12 = _____

Nombre de parts : _____

NOMBRE DE PERSONNES : _____

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE : _____

QUOTIENT FAMILIAL :

Date de la convocation :

TP du :

Avis important : (article 27 de la loi du 6 janvier 1978).

Les renseignements nominatifs fournis dans ce questionnaire sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Pour tous renseignements relatifs :

- 1) Au caractère obligatoire ou facultatif des renseignements demandés ;
- 2) Aux conséquences éventuelles d'un refus de réponse ;
- 3) Aux destinataires des informations recueillies ;
- 4) A l'existence d'un droit d'accès au contenu des fichiers et aux possibilités de leur rectification éventuelle.

Les personnes intéressées peuvent adresser une demande écrite à Monsieur le Maire de la ville de Vitry en rappelant le service concerné.